

difficile à parcourir, et qu'il avait souvent besoin d'aide pour surveiller les deux phares. L'ennui n'est certainement pas une raison à offrir; mais le ministère a considéré que ce cas était méritoire.

M. McCALLUM—Pourquoi y a-t-il eu une diminution de salaires de \$35 à Scotch Bonnet, une augmentation de \$25 à Port Stanley, et une diminution de \$133 à la jetée Lancaster?

M. MACDOUGALL (Elgin-Est)—Le phare de Port Stanley est l'un des plus importants de la rive nord du lac Erié. Port Stanley est le principal havre de la rive nord.

M. McCALLUM—Je sais que ce n'est pas le havre principal de cette rive.

Sir ALBERT J. SMITH—Les salaires de tous les gardiens de phare du Canada ont été fixés par un arrêté du Conseil en 1870, avant mon entrée en office; quelques salaires furent diminués lors de la nomination de nouveaux gardiens, et Scotch Bonnet se trouve dans ce cas. La nomination à la jetée Lancaster est nouvelle aussi; de là la diminution.

M. CAMPBELL—J'aimerais à savoir pourquoi on a permis au gardien du phare de l'île aux Oiseaux, N.-E., de venir sur la terre ferme pendant l'hiver, tandis que M. McPhee, l'administrateur de l'établissement à l'île St. Paul a été destitué il y a trois ans au milieu de l'hiver, lorsqu'il ne pouvait quitter l'île avec sa famille et ses effets.

Cet homme passa tout l'hiver sur la côte, et sa femme, ainsi qu'une partie de sa famille, resta seule sur l'île avec un remplaçant.

Mes commettants m'ont souvent demandé pourquoi le gouvernement avait été si arbitraire dans un cas et si généreux dans l'autre, attendu que dans le cas du phare de l'île aux Oiseaux, le gardien fit faire son ouvrage pour \$200 et empocha la différence, faisant en même temps une cabale politique.

Ce gardien de phare a abandonné son phare il y a un an. J'ai demandé les documents relatifs à cette affaire, il y a quelque temps, et je viens de les recevoir.

Sir ALBERT J. SMITH—Le gardien du phare de l'île aux Oiseaux est le frère de l'honorable M. Ross, et

Sir ALBERT J. SMITH

m'ayant parlé de cette affaire à Halifax, je dis à M. Ross de faire par écrit sa demande de congé, parce que sa famille avait été malade l'hiver précédent et qu'il désirait passer l'hiver sur la terre ferme. M. Ross, promit par sa lettre de fournir un bon remplaçant (M. Mackenzie) pour prendre soin du phare pendant son absence, et qu'il retournerait à son poste au printemps. S'il n'y retourne pas, il sera naturellement obligé de résigner sa place. Tels sont les faits, et je crois que la Chambre justifiera d'avoir accordé ce congé d'absence, dans ces circonstances.

M. STEPHENSON—Comme on le sait, le phare de Rondeau est d'une grande valeur.

Le gardien de ce phare a la charge entière des deux phares, dont l'un est pourvu d'un appareil rotatif, et je crois que cet homme a, nominale-ment, le contrôle du havre lui-même; mais personne n'a réellement la charge du havre, dans lequel les navires entrent se mettre à l'abri pendant les tempêtes, au grand dommages des jetées, pour lesquelles on a dépensé une forte somme d'argent.

Ce gardien de phare reçoit un salaire de \$400 par année; il demeure à plusieurs milles des habitations; il ne jouit pas de l'avantage des écoles ou d'aucune terre à cultiver; il a dix à douze milles à faire pour aller au marché; de fait, il est complètement isolé.

L'année dernière, le gouvernement a été assez bon pour lui donner un bateau; mais il est juste assez grand pour qu'un homme puisse aller seul au marché, au bureau de poste, etc.

Il a le contrôle nominal et devrait avoir le contrôle réel de ces travaux.

De plus, il est obligé de rester à son poste pendant toute l'année, et en outre, il est obligé d'avoir soin de ces deux phares. Je crois que vu ces faits, le salaire est tout à fait trop petit; et si cette demande n'a pas encore été faite, je recommande actuellement d'augmenter le salaire de ce gardien; ou si on ne le fait pas, de lui donner un aide.

Je crois que ce sujet a déjà été soumis au gouvernement, et j'espère que ce dernier verra la nécessité absolue d'augmenter le salaire de cet homme, afin qu'il puisse se faire aider, ou qu'on lui donne un aide.